



COMMUNIQUE FINAL

Deuxième réunion du Comité de Pilotage du Projet : « Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo »

Brazzaville, le 18 avril 2023

1. La deuxième réunion du Comité de Pilotage du projet « Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo » s'est tenue ce jour 18 avril 2023, à l'Hôtel PEFAO de Brazzaville République du Congo.
2. Elle a été co-organisée par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC) en sa qualité d'Entité d'Exécution et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en sa qualité d'Entité Multilatérale de Mise en Œuvre.
3. Placée sous le patronage de **Madame Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Présidente du Comité de pilotage, cette réunion s'est tenue conformément aux dispositions du document du projet et l'organisation des points d'étapes de mise en oeuvre.
4. Une reunion qui a eu pour objectif principal, valider les documents de mise en oeuvre du projet durant l'année 1 et du plan de travail de l'année 2. Aussi, a-t-elle permis des échanges sur les difficultés rencontrées et les défis à relever. Elle a connu la participation des représentants des ministères, des agences du système des Nations Unies et les organisations de la société civile dont la liste de présence jointe en annexe.
5. La Cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois (3) interventions :
 1. Mot de bienvenue de Monsieur **Albert YOKA**, Directeur National du Projet qui, entre autre a fait remarquer la qualité du travail de pédagogie de Madame la Ministre de l'Environnement et du Bassin du Congo dans la mise en oeuvre de ce projet ;
 2. Allocution de **Monsieur Mbaye MAMADOU**, Représentant et Directeur Pays du Programme Alimentaire Mondial ad iterim qui souligne sa satisfaction pour l'initiation et la conception de ce projet en République du Congo ;
 3. Allocution de **Madame Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo qui, dans son intervention, a
marquer
sa satisfaction que d'être en face des membres du comité du pilotage du projet «renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo elle a rappeler que le comité de pilotage est l'organe le plus élevé de ce projet de grande importance, tant au niveau international que national. Aussi a t'elle souligné le role des membres du comité de pilotage qui est celui de valider les orientations stratégiques de la mise en oeuvre global du projet et de veuiller à

leur alignement avec les priorités déterminés par la vision de Son Excellence **Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, Chef de l'Etat, Premier Ecologiste du Congo.

Par ailleurs, elle a indiqué ce que les actions à mettre en oeuvre dans le cadre de ce projet sont transversales donc, suscitent l'implication de toutes les parties prenantes...

Pour terminer son allocution elle a rappeler que cette deuxième session du comité de pilotage à pour principaux objectifs :

- examiner le rapport de la première année de mise en oeuvre ;
- présenter et valider les plan de travail annuel budgetisé. Elle a insisté sur l'enjeu existentiel qui exige de la part des parties prenantes un engagement de tous les instants

Avant déclarer ouverte la deuxième réunion du comité de pilotage du projet «renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo

Puis, s'en est suivie la photo de famille.

6. La reprise des travaux a permis la mise en place d'un secrétariat composé ainsi qu'il suit :
 - Président : **Monsieur Théophile NTIAKOULOU LOULEBO**, Responsable Suivi et Evaluation ;
 - Membres:
 - Monsieur **Jean Pierre GOMBE**, Consultant Technique ;
 - Madame **Presty WAMBA**, Assistante à la Direction Nationale du Projet.
7. Après rappel de l'ordre du jour, par le Directeur National du Projet, s'en est suivie la présentation du rapport d'activités de l'année 1. Cette présentation a été suivie d'échanges entre participants dans l'approche questions-réponses.
8. Au cours desdits échanges, plusieurs points ont été abordés au nombre desquels les préoccupations d'ordre technique et communicationnel.
9. À propos, il a été constaté la non-mise à disposition des participants de documents dédiés à la tenue des présents travaux dont le rapport annuel qui est encore en version anglaise.
10. Avec les parties prenantes il s'est posé la question de savoir qui fait quoi la DNP, le PAM et le Ministère de tutelle ? Précision a été donnée sur les activités et autres attributions selon le manuel de procédures (SoP). Des précisions qui ont également été données sur les différentes composantes 1, 2 et 3.
11. S'agissant de la structure de gouvernance du Projet, les membres du Comité de Pilotage ont souligné l'importance du PAM dans la mise en oeuvre opérationnelle. Les questions techniques ayant trait aux objectifs poursuivis et aux partenariats dont les résultats se font attendre dans le partage des informations et des conseils techniques.
12. L'impact du retard accumulé sur la longévité du projet à constitué également un point de discussion. Cette préoccupation a bénéficié de l'intervention du PAM qui a expliqué la possibilité de recadrer les interventions du projet dans la mise en oeuvre des actions de la

composante 3. De même, le PAM a jugé opportun de mettre à disposition un consultant permanent devant accompagner la DNP dans la mise en œuvre du projet. Et, ce dispositif s'avère permanent. La précision sur la modalité des financements des activités a été apportée par le DNP qui a situé les participants que les montants en dessous des 20.000 \$ sont directement gérés par la DNP et au dessus de 20.000 \$ il fait recours à l'entité multilatérale qui accompagne le projet.

13. En outre, il a été sollicité par les participants l'établissement des synergies qui permettraient la capitalisation des résultats des certaines initiatives ou projets menés à travers le pays. Ce, pour faire face aux chocs et stress climatiques qui perturbent le système alimentaire. Il a été particulièrement évoqué la question du budget dédié à la communication qui devrait déjà être mis à disposition pour le renforcement des capacités opérationnelles des Assistants de la Coordination Locale (ACL). Cette préoccupation a été clarifiée par le PAM qui a indiqué que ce budget sera destiné à l'élaboration d'un plan de communication du projet.
14. En suite, il a été clairement établie que maintenant que le pays a une CDN, il faut qu'on ne reste plus au niveau projet pour conduire le pays à l'élaboration du Plan National d'Adaptation.
15. Le plan de travail de l'année 2, a été adopté par les participants avec quelques enrichissements. Ce plan de travail sera amendé pour prendre en compte la recommandation relative au plan national d'adaptation.
16. Par ailleurs, les membres du Comité de Pilotage ont demandé la mise à disposition des documents du Projet, notamment la proposition complète approuvée par le Fonds d'Adaptation.
17. Enfin ils ont formulé la recommandation relative à l'organisation d'un atelier de validation de la note conceptuelle relative à l'élaboration du Plan National d'Adaptation. Le plan de travail de l'année 2 sera modifié pour prendre en compte la recommandation.
18. Au terme des travaux et à l'issue de l'adoption du présent communiqué, les membres du Comité de Pilotage ont remercié le Gouvernement de la République du Congo et le partenaire qui l'accompagne dans la mise en œuvre du projet.
19. La clôture des travaux de la deuxième réunion du Comité de Pilotage a été prononcée par **Monsieur Vidalie ANDEA**, Conseiller à l'Environnement et au Développement Durable, représentant **Madame Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, et du Bassin du Congo, Présidente du Comité de pilotage.
20. Dans son mot de circonstance, il a félicité les participants pour la qualité de travail fourni et a remercié les partenaires ainsi que les membres du Comité de Pilotage. Tout en leur souhaitant bon retour dans leurs structures respectives.

Brazzaville, le 18 avril 2023
Le Comité de Pilotage,

Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, et du Bassin du Congo

Présidente du Comité de Pilotage du Projet

Arlette SOUDAN-NONAUT